



COMMUNIQUÉ

Paris, le 23/09/2022

Radar de Poissy dans les Yvelines : une guirlande de Noël avant l'heure qui flashe sans arrêt ! L'association « 40 millions d'automobilistes » demande la suppression du radar et lance un appel à la nouvelle déléguée interministérielle

Pour voir les images tournées par l'association cliquer ici : <https://youtu.be/mXppT3X4Pu4>

Ces images sont exploitables par les medias.

Un radar fixe installé sur la D190 à Poissy dans le sens Saint-Germain-en-Laye vers Poissy, juste derrière un arbuste peu après le panneau d'entrée de la ville de Poissy piège les automobilistes car il est extrêmement difficile de tenir le 30km/h dans cette descente...

Nous rappelons que la vitesse est limitée à 30km/h depuis octobre 2021 dans toute la ville de Poissy, dans les Yvelines, y compris sur les départementales. A l'époque Marc Lartigau, conseiller municipal délégué à la circulation et au stationnement le justifiait ainsi dans une interview sur actu.fr : « Les gens vont nous dire qu'on ne pourra pas faire respecter les 30 km/h. Le but n'est pas que les gens roulent à 30 km/h car on sait qu'on n'y arrivera pas. Seulement, au lieu de faire des pointes à 70 km/h quand c'est limité à 50 km/h, ils feront des pointes à 45 km/h ».

Pour Pierre Chasseray, délégué général de l'association, « ce n'est plus souriez, vous êtes flashé, c'est souriez, vous êtes ruiné ! ». Il rappelle en effet que l'amende est à 135 euros avec la perte d'un point.

Depuis l'instauration de zones 30 dans de nombreuses villes de l'hexagone, il n'existe pour l'instant en France que 6 radars fixes dans des rues à 30km/h tous situés en Île-de-France : un à Poissy (78), trois à Paris et deux à Choisy-le-Roi (94). Un autre radar à 30 km/h avait été installé à Lyon, mais a été démonté depuis : la Préfecture du Rhône avait déclaré à cette occasion que les radars n'avaient « pas vocation à être implantés sur des axes à 30 km/h », sauf en cas de « caractère accidentogène avéré ».

Pour Philippe Nozière, président de « 40 millions d'automobilistes » ce type de radar est typiquement ce qui crée un sentiment d'injustice, « le simple fait de passer en voiture suffit à percevoir l'énorme problème car la vitesse est intenable en descente » explique-t-il. Il demande au Maire de Poissy et à la déléguée interministérielle de bien vouloir étudier ce dossier et de supprimer ce radar.

L'association salue la prise de fonction de Florence Guillaume nouvelle Déléguée Interministérielle à la Sécurité Routière. Pierre Chasseray et Philippe Nozière se tiennent à son entière disposition pour mettre enfin en place des mesures qui permettront de faire baisser la mortalité sur les routes. « Il est temps de faire de la sécurité routière avec les automobilistes et non contre eux, c'est ainsi que nous tiendrons des objectifs ambitieux » affirme Philippe Nozière.

CONTACT PRESSE :

Pierre CHASSERAY Délégué Général
presse@40ma.net

Tél. : 07 78 21 24 47



www.fil-conducteurs.com



@40MA – 40 millions d'automobilistes
@PChasseray – délégué général



À propos de « 40 millions d'automobilistes » 40 millions d'automobilistes est une association d'intérêt général, porte-parole des automobilistes raisonnables et défenseur de leurs intérêts. Elle est active tant sur le plan national qu'europpéen. Elle intervient dans l'ensemble des débats de fond liés à l'usage de l'automobile face aux grands enjeux sécuritaires et environnementaux, pour adapter et préserver l'automobilité, facteur indispensable à la croissance économique et à la qualité de vie des ménages.
www.40millionsdautomobilistes.com